

DEUXIEME PHASE

CHAMPIONNAT ELITE MASCULIN - PLAY OFF/PLAY DOWN

A l'issue des 18 journées de la 1^{ère} phase, les équipes classées 1^{ère} à 3^{ème} de chaque poule disputent des Play-Off en 1 poule de 6 équipes.

Les équipes classées 4^{ème} à 9^{ème} de chaque poule disputent des Play-Down en 2 poules de 6 équipes. Les équipes classées 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} joueront contre les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} de l'autre poule. Les équipes classées 10^{ème} à l'issue de la première phase sont reléguées en N2M.

Formule Sportive: Play OFF/Play DOWN

- Les résultats obtenus durant la 1^{ère} phase, contre les deux autres équipes qualifiées sont conservés en Play Off et en Play Down.
- Chaque équipe rencontrera donc les trois équipes qualifiées de l'autre poule en match aller/retour.

DEROULEMENT DES RENCONTRES play OFF/play DOWN

Phase 2	Date	Matches			Poule Reçevant
ALLER	02/04/2016	1A/3B	2A/2B	3A/1B	A
		4A/9B	5A/8B	6A/7B	
		9A/4B	8A/5B	7A/6B	
	09/04/2016	2B/1A	1B/2A	3B/3A	B
		8B/4A	7B/5A	9B/6A	
		4B/8A	5B/7A	6B/9A	
16/04/2016	1A/1B	2A/3B	3A/2B	A	
	4A/7B	5A/9B	6A/8B		
	7A/4B	9A/5B	8A/6B		
RETOUR	23/04/2016	3B/1A	2B/2A	1B/3A	B
		9B/4A	8B/5A	7B/6A	
		4B/9A	5B/8A	6B/7A	
	30/04/2016	1A/2B	2A/1B	3A/3B	A
		4A/8B	5A/8B	6A/9B	
		8A/4B	7A/5B	9A/6B	
07/05/2016	1B/1A	3B/2A	2B/3A	B	
	7B/4A	9B/5A	8B/6A		
	4B/7A	5B/9A	6B/8A		

A l'issue des Play-Off :

- Les équipes sont classées de 1 à 6 du Championnat d'Elite Masculin.
- L'équipe classée 1^{ère} est déclarée Championne de France d'Elite Masculin.
- Les équipes classées première et seconde accèdent à la Ligue B Masculin la saison suivante, sous réserve qu'elles satisfassent aux critères d'éligibilité à l'accession aux championnats LNV, aux conditions de participation à ce championnat et à la condition que la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels de la LNV (CACCP – LNV) émette un avis favorable, au regard de leur situation financière.

A l'issue des Play-Down :

- Les équipes sont classées de 7 à 18 du championnat Elite Masculin.
- Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule des Play-Down sont reléguées en N2M la saison suivante.

Les équipes classées 5^{ème} seront classées juste après les équipes accédantes de N2M conformément à l'article 22.5 du RGEN partie « Fixe ».